

Communiqué

Pour publication immédiate

Avis de santé publique **UN CAS DE ROUGEOLE CONFIRMÉ DANS LA CAPITALE-NATIONALE**

Québec, le 10 juin 2019 - La Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale confirme qu'un cas de rougeole a été déclaré sur son territoire, et que son équipe est mobilisée.

Selon l'enquête épidémiologique présentement en cours par la santé publique, l'infection aurait été acquise par une personne d'âge adulte lors d'un voyage en Asie. Cette personne était contagieuse entre le 24 mai et le 1^{er} juin 2019.

Durant cette période, la personne a notamment consulté à l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Québec les 30 et 31 mai 2019. La Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale travaille activement, en collaboration avec le CHU de Québec-Université Laval, à joindre toutes les personnes ayant pu être exposées au cas et à leur donner les directives et conseils de santé appropriés. Les milieux de soins de la région ont aussi été avisés de rehausser leur vigilance face à la rougeole. Il n'y a aucune évidence de transmission de l'infection dans la région pour le moment.

La couverture vaccinale contre la rougeole étant d'environ 95 % dans la Capitale-Nationale, la probabilité de transmission reste limitée. La rougeole ne circule pas librement dans la région réduisant ainsi les risques de transmission. Le dernier cas de rougeole dans la Capitale-Nationale remonte à 2015.

Qu'est-ce que la rougeole?

La rougeole est une infection très contagieuse causée par un virus. Elle se transmet par les sécrétions respiratoires d'une personne qui tousse ou qui éternue. La rougeole débute par une fièvre élevée et une atteinte de l'état général, suivi de plaques rouges sur le visage puis sur l'ensemble du corps. D'autres symptômes peuvent être présents tels une toux, un écoulement du nez ou des yeux rouges.

La rougeole n'est pas une maladie banale. Elle se complique fréquemment d'une otite ou d'une pneumonie et, dans environ 1 cas sur 1000, d'une encéphalite (inflammation du cerveau) pouvant laisser des séquelles.

Comment la prévenir ?

La vaccination est le meilleur moyen de prévention. Il est pertinent de s'assurer que sa vaccination contre la rougeole est à jour. Toutes les personnes nées depuis 1970 doivent être vaccinées. Celles nées avant 1970 sont considérées comme protégées même si elles n'ont pas été vaccinées. Il est possible de contacter son CLSC ou son médecin de famille pour vérifier si sa vaccination est à jour.

Les personnes qui ont des questions ou des inquiétudes au sujet de la rougeole peuvent communiquer avec Info-Santé au 8-1-1.

– 30 –

Source: Annie Ouellet
Agente d'information
Tél. 418 266-1019, poste 1539
relations.medias.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca



CIUSSS de la Capitale-Nationale